

## CERTIFICAT D'ANALYSE & FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**PRODUIT:** Babassuamidopropyl Hydroxysultaine  
**INCI:** Babassuamidopropyl Hydroxysultaine  
**AUTRE NOM:** Cola®Teric BBS  
**PAYS D'ORIGINE:** ÉTATS-UNIS  
**UTILISATION:** Utilisation cosmétique uniquement

### Données physiques et chimiques / Spécification

Résultats	Spécifications	Propriétés
Apparence @ 25 ° C	liquide clair	Conforme
Odeur	inodore	Conforme
pH (10 % aqueous)	7,5 – 8,5	8,2
Couleur, Jardinier '98	3 max	3
Color, Gardener BYK	Rapport	2.5
% Solides	48,0 – 50,0	49,3 %
% NaCl	7 max	6,3

### COMPOSITION / INGRÉDIENTS D'INFORMATION

Nom du produit	NUMÉRO CAS	EC	La concentration
1-Propanaminium, N-(3-aminopropyl)-2-hydroxy-N, N-diméthyl-3-sulfo, N-(C8-18(pair numéroté) acyle) Dérivés, hydroxydes, sels internes	68139-30-0	Voir note	30-60% *
Glycérine	56-81-5		5-10%

\* L'identité ou le pourcentage exact n'est pas divulgué en tant que secret commercial

**Notes sur les ingrédients :** Bien que le numéro de CAS 68139-30-0 / numéro ce 268-761-3 soit un descripteur exact, l'ECHA a déterminé que cet enregistrement de produit relève du numéro de CE 939-455-3. Par conséquent, notre enregistrement REACH est sous le numéro CE 939-455-3.

### IDENTIFICATION DES DANGERS

**Dangers physiques :** Non classé

**Dangers pour la santé :** Barrage oculaire. 1 - H318

**Dangers pour l'environnement :** Chronique aquatique 2 - H411

Éléments d'étiquetage - Symboles de danger



**Mot indicateur** Danger

<b>Mentions de danger</b>	H318 Cause de graves dommages aux yeux. H411 Toxique pour la vie aquatique avec des effets durables.
<b>Mises en garde</b>	P273 Éviter les rejets dans l'environnement. P280 Portez des gants de protection / des vêtements de protection / une protection oculaire / une protection faciale. P305+P351+P338 Si dans les yeux: Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. P310 Appelez immédiatement un centre antipoison / médecin. P391 Recueillir les déversements. P501 Éliminer le contenu ou le contenant conformément à la réglementation nationale.
<b>Autres dangers</b>	Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

## CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

### Paramètres de contrôle - Limites d'exposition professionnelle

#### Glycérine

Limite d'exposition à long terme (TWA de 8 heures) : OSHA 5 mg/m<sup>3</sup> fraction respirable  
 Limite d'exposition à long terme (TWA de 8 heures) : OSHA 15 mg/m<sup>3</sup> de poussière totale  
 OSHA = Administration de la sécurité et de la santé au travail.

#### Contrôles de l'exposition Équipement de protection



**Contrôles d'ingénierie appropriés** : Fournir une ventilation adéquate. Respecter les limites d'exposition professionnelle pour le produit ou ingrédients.

**Protection des yeux et du visage** : Portez des lunettes d'éclaboussure ou un écran facial bien ajustés, des lunettes d'éclaboussures chimiques ou un écran facial. S'il existe des dangers d'inhalation, un visage plein un respirateur peut être nécessaire à la place.

**Protection des mains** : Aucune protection spécifique des mains n'est recommandée.

**Autre protection de la peau et du corps** : Portez des vêtements appropriés pour prévenir les contacts cutanés répétés ou prolongés.

**Mesures d'hygiène** : Laver après utilisation et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes. Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lors de l'utilisation de ce produit.

**Protection respiratoire** : S'assurer que tout l'équipement de protection respiratoire convient à l'utilisation prévue et qu'il est du NIOSH approuvé. Vérifiez que le respirateur s'adapte parfaitement et que le filtre est changé régulièrement. Gaz et les cartouches filtrantes combinées doivent être conformes à la norme OSHA 1910.134. Respirateurs complets pour masques faciaux avec des cartouches filtrantes remplaçables doit être conforme à l'OSHA 1910.134. Demi-masque et quart masques respiratoires avec cartouches filtrantes remplaçables doivent être conformes à l'OSHA 1910.134.

**Contrôles de l'exposition environnementale** : Garder le contenant hermétiquement scellé lorsqu'il n'est pas utilisé.

## MESURES DE PREMIERS SOINS

### Description des mesures de premiers soins

**Informations générales**: Obtenez des soins médicaux si un inconfort persiste. Montrez cette fiche de données de sécurité au personnel médical.

**Inhalation** : Déplacez la personne touchée à l'air frais et gardez-la au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Desserrer les vêtements serrés tels que le col, la cravate ou la ceinture. Consultez un médecin si les symptômes sont graves ou persistent.

**Ingestion**: Rincer la bouche à fond avec de l'eau. Obtenez des conseils ou des soins médicaux si vous ne vous sentez pas bien. Ne provoquez pas de vomissements, sauf sous la direction du personnel médical.

**Contact avec la peau**: Rincer à l'eau.

**Contact visuel**: Rincer à l'eau. Ne vous frottez pas les yeux. Enlevez les lentilles cornéennes et ouvrez les paupières écartées. Obtenez des soins médicaux si un inconfort persiste.

**Protection des secouristes** : Le personnel de premiers soins devrait porter l'équipement de protection approprié lors de tout sauvetage.

## Symptômes et effets les plus importants, à la fois aigus et retardés

**Renseignements généraux :** La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

**Inhalation :** Aucun symptôme spécifique n'est connu.

**Ingestion :** Aucun symptôme spécifique n'est connu.

**Contact avec la peau :** Aucun symptôme spécifique n'est connu.

**Contact visuel:** Irritant pour les yeux.

## Indication d'une attention médicale immédiate et d'un traitement spécial nécessaires

**Notes pour le médecin:** Traiter de manière symptomatique.

## PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	liquide
Couleur	jaune
Odeur	Caractéristique
Point de fusion	S.O.
pH (tel quel)	7,9
Densité relative	S.O.
Solubilité	Soluble dans l'eau
Volatilité	50
Point d'ébullition initial et plage	>100°C/212°F
Coefficient de partage	S.O.
Température d'auto-inflammation	S.O.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification en tant qu'oxydant
Tension superficielle	N/A

## MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

### Précautions pour une manipulation sécuritaire

**Précautions d'utilisation :** Lisez et suivez les recommandations du fabricant. Portez des vêtements de protection. Tenir à l'écart de la nourriture, des boissons et des aliments pour animaux. Manipulez soigneusement tous les colis et les contenants afin de minimiser les déversements. Gardez le contenant hermétiquement scellé si vous n'êtes pas utilisé. Évitez la formation de brumes.

**Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:** Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlevez les vêtements contaminés et lavez-vous avant réutilisation. Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

### Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris toute incompatibilité

**Précautions d'entreposage :** Conserver à l'écart des matières incompatibles (voir la section 10). Conserver uniquement dans le conteneur d'origine. Gardez le récipient bien fermé, dans un endroit frais et bien ventilé. Gardez les contenants debout. Protégez les conteneurs contre les dommages.

**Classe de stockage:** Stockage de produits chimiques.

## MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Supports d'extinction

**Produit extincteur approprié :** Le produit n'est pas inflammable. Éteindre avec de la mousse résistante à l'alcool, du dioxyde de carbone, sec poudre ou brouillard d'eau. Utilisez un milieu d'extinction d'incendie adapté au feu environnant.

**Agents extincteurs inappropriés :** N'utilisez pas de jet d'eau comme extincteur, car cela propagera le feu.

### Dangers particuliers découlant de la substance ou du mélange

**Dangers spécifiques :** Les contenants peuvent éclater violemment ou exploser lorsqu'ils sont chauffés, en raison de l'accumulation excessive de pression.

**Produits de combustion dangereux :** Les produits de décomposition thermique ou de combustion peuvent comprendre les substances suivantes : Gaz ou vapeurs nocifs.

## Conseils aux pompiers

**Mesures de protection pendant la lutte contre les incendies :** Évitez de respirer des gaz ou des vapeurs de feu. Évacuer la zone. Refroidir les contenants exposés à la chaleur avec vaporisez de l'eau et retirez-les de la zone du feu si cela peut être fait sans risque. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau jusqu'à ce que bien après l'extinction du feu. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas enflammé, utilisez un vaporisateur d'eau pour disperser les vapeurs et protéger les hommes qui arrêtent la fuite.

**Équipement de protection spécial pour les pompiers :** Portez un appareil respiratoire autonome à pression positive (APRA) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements standard des pompiers, y compris les casques, les bottes de protection et les gants, seront fournir un niveau de protection de base contre les incidents chimiques.

## MESURES DE REJET ACCIDENTEL

**Précautions personnelles :** Portez des vêtements de protection tels que décrits dans la section Contrôle de l'exposition de cette fiche de données de sécurité. Aucune mesure ne doit être prise sans une formation appropriée ou sans risque personnel. Ne touchez pas et ne marchez pas dans le matériel déversé.

**Précautions environnementales :** Éviter les rejets dans les drains ou les cours d'eau ou sur le sol.

**Méthodes de nettoyage :** Portez des vêtements de protection tels que décrits dans la section Contrôle de l'exposition de cette fiche de données de sécurité. Éliminez immédiatement les déversements et éliminez les déchets de façon sécuritaire. Petits déversements : Recueillir les déversements. Déversements importants : Absorber les déversements avec un matériau incombustible et absorbant. L'absorbant contaminé peut présenter le même danger que le matériau déversé. Recueillir et placer dans des conteneurs d'élimination des déchets appropriés et sceller en toute sécurité. Étiquetez les contenants contenant des déchets et des matières contaminées et retirez-les de la zone dès que possible. Rincer la zone contaminée avec beaucoup d'eau. Lavez-vous soigneusement après avoir fait face à un déversement. Pour l'élimination des déchets, voir la section Considérations relatives à l'élimination.

## STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité :** Voir les autres sous-sections de cette section pour plus de détails.

**Stabilité:** Stable à des températures ambiantes normales et lorsqu'il est utilisé comme recommandé. Stable dans les conditions de stockage prescrites.

**Possibilité de réactions dangereuses :** Aucune réaction potentiellement dangereuse n'est connue.

**Conditions à éviter :** Il n'y a pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.

**Matériaux à éviter :** Aucun matériau ou groupe de matériaux spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit pour produire une situation dangereuse.

**Produits de décomposition dangereux :** Ne se décompose pas lorsqu'il est utilisé et entreposé comme recommandé. Décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent comprendre les substances suivantes : Gaz ou vapeurs nocifs.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES \*d'après les données disponibles

**Effets toxicologiques :** Non considéré comme un danger pour la santé en vertu de la législation actuelle.

**Toxicité aiguë – voie orale :** Notes (DT50 par voie orale) D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

**Toxicité aiguë – voie cutanée :** Notes (DT50 par voie cutanée) D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

**Toxicité aiguë – inhalation :** Notes (CL50 par inhalation) D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

**Corrosion/irritation cutanée :** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

**Lésions oculaires/irritations graves :** Causer une irritation grave

**Sensibilisation respiratoire :** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

**Sensibilisation cutanée :** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

**Mutagenicité des cellules germinales/génotoxicité - in vitro :** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

**Cancérogénicité** : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

**CANCÉROGÉNITÉ DU CIRC** : Aucun des ingrédients n'est répertorié ou exempté.

**Toxicité pour la reproduction – fertilité** : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

**Toxicité pour la reproduction - développement** : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

#### **Toxicité spécifique des organes cibles**

**STOT - exposition unique** : Non classé comme toxique spécifique d'un organe cible après une seule exposition.

**STOT - exposition répétée** : Non classé comme toxique spécifique d'un organe cible après une exposition répétée.

**Danger d'aspiration** : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

**Renseignements généraux** : La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

**Inhalation** : Aucun symptôme spécifique n'est connu. Les pulvérisations et les brouillards peuvent causer une irritation des voies respiratoires.

**Ingestion** : Aucun symptôme spécifique n'est connu. Peut causer de l'inconfort en cas d'ingestion.

**Contact avec la peau**: Aucun symptôme spécifique connu. Peut causer de l'inconfort.

**Contact visuel**: J'ai irritating aux yeux.

**Voie d'exposition** : Ingestion Inhalation Contact avec la peau et/ou les yeux

**Organes cibles** : Aucun organe cible spécifique n'est connu.

### **INFORMATION ÉCOLOGIQUE**

**Écotoxicité** : Non considéré comme dangereux pour l'environnement. Cependant, des déversements importants ou fréquents peuvent avoir des effets dangereux sur l'environnement.

**Toxicité** : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

**Persistence et dégradabilité** : Le produit est facilement biodégradable.

**Biodégradation** : Le produit est facilement biodégradable. Ce produit répond aux critères d'un surfactant en vertu du règlement de l'UE sur les détergents (CE) 648/2004. Des tests ont été effectués sur une substance essentiellement similaire.

**Bioaccumulation** : Aucune donnée n'est disponible sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** : Non déterminé

**Mobilité dans le sol** : Aucune donnée disponible.

**Autres effets indésirables** : Aucun n'est connu.

### **CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

#### **Méthodes de traitement des déchets**

**Renseignements généraux** : La production de déchets devrait être réduite au minimum ou évitée dans la mesure du possible.

Réutilisez ou recyclez les produits dans la mesure du possible. Ce matériau et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire. Lors de la manipulation des déchets, les précautions de sécurité s'appliquant à la manipulation du produit doivent être prises en compte. Des précautions doivent être prises lors de la manipulation de contenants vidés qui n'ont pas été soigneusement nettoyés ou rincés. Les contenants ou les doublures vides peuvent retenir certains résidus de produits et donc être potentiellement dangereux.

**Méthodes d'élimination** : Ne pas vider dans les drains.

## RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

**Généralités :** Ce produit peut être expédié en vertu des dispositions relatives à la quantité limitée ou à la quantité exemptée.

<b>Notes pour le transport maritime:</b>	Classe 9: L'emballage en quantité limitée est d'au plus 5 L ou 5 kg. Le colis de quantité exceptée est maximum 30 ml ou 30 g (intérieur) et 1000 g au total.
<b>Notes pour le transport aérien:</b>	Classe 9: L'emballage en quantité limitée est d'un maximum de 5 L ou 5 kg (intérieur) et de 30 kg brut. Le colis de quantité exceptée est d'un maximum de 30 ml ou 30 g (intérieur) et de 1 kg brut. Ces limites s'appliquent à la fois aux aéronefs de passagers et aux aéronefs-cargos.
<b>Notes de transport dot:</b>	Classe 9 Disposition spéciale: L'utilisation de la classification de la classe 9, y compris les marquages, n'est pas requise pour le transport terrestre intérieur aux États-Unis si la matière ne répond pas à la définition d'un déchet dangereux ou d'une substance dangereuse telle que définie dans 49 CFR 171.8, même si elle est désignée comme dangereuse pour l'environnement par une autre autorité compétente. Réf: 49 CFR 172.102(c)(1)(Disposition 146).

No ONU (TMD) 3082  
No ONU (IMDG) 3082  
No ONU (OACI) 3082  
No ONU (DOT) Non Réglementé

### Désignation officielle de transport ONU

**Désignation officielle de transport (TMD) :** MATIÈRE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT de l'hydroxysulfate)

**Désignation officielle de transport (IMDG):** MATIÈRE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT Hydroxysulfate)

**Désignation officielle de transport (OACI) :** MATIÈRE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT de l'hydroxysulfate)

### Classe(s) de danger pour le transport

Classe TMD	9
Étiquette(s) tmd	9
IMDG Classe	9
Classe/division OACI	9
Étiquettes de transport	



### Groupe d'emballage

Groupe d'emballage TMD	III
Groupe d'emballage IMDG	III
Groupe d'emballage OACI	III

### Substance dangereuse pour l'environnement



### Précautions particulières pour l'utilisateur

EmS F-A, S-F  
Transport en vrac selon: Non disponible  
Annexe II de MARPOL 73/78 et le Code IBC

## CLASSIFICATION CANADIENNE

Tous les composants sont énumérés ou exemptés.

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la FDS contient tous les renseignements exigés par le RPC

## AUTRES RENSEIGNEMENTS

### **Abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**

TMD : Loi sur le transport des marchandises dangereuses

IATA: Association internationale du transport aérien.

OACI: Instructions techniques pour le transport sécuritaire des marchandises dangereuses par voie aérienne.

IMDG: Marchandises dangereuses maritimes internationales.

CAS : Service des résumés chimiques.

ATE : Estimation de la toxicité aiguë.

LC<sub>50</sub>: Concentration létale à 50 % d'une population d'essai.

LD<sub>50</sub> : Dose létale à 50 % d'une population d'essai (dose létale médiane).

EC<sub>50</sub>: 50% de la concentration efficace maximale.

PBT : Substance persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : Très persistant et très bioaccumulable.

**Abréviations et acronymes de classification** : Eye Irrit. = Irritation des yeux

**Conseils de formation** : Seul le personnel formé devrait utiliser ce matériel.

**Publié par** : Service des affaires réglementaires

**Mentions de danger dans leur intégralité** : H318 Cause de graves dommages aux yeux.

H411 Toxique pour la vie aquatique avec des effets durables.

Émis par



Directeur de boutique en ligne

octobre 2022